

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Un nouveau drone : le « Tracker »

Dans le cadre d'une compétition visant à équiper l'Armée de terre française de drones tactiques, EADS a fait, en septembre 2003, la démonstration d'un nouveau drone, baptisé *Tracker*. Ce drone, du type *Pointer* américain, entre dans la catégorie des drones tactiques à voilure fixe d'un poids de 6 à 7 kg. Équipé d'une caméra jour/nuit, il est propulsé par un moteur électrique, qui offre une autonomie d'une heure. L'avantage de ce drone réside dans son lancement, qui se fait à la main, alors que *Pointer* nécessite plus d'élan. (TTU Europe, 18 septembre 2003)

Le « XM-8 » de l'« Objective Force »

En septembre, ATK a obtenu de l'US Army un contrat de 5 millions de dollars pour l'étude et le développement d'un nouveau fusil d'assaut léger, baptisé provisoirement XM-8. Il est destiné à remplacer, à terme, la carabine automatique M-4. ATK travaille sur ce programme dans le cadre de l'Army Objective Force en collaboration avec Heckler und Koch (HK). Le fusil d'assaut XM-8 en calibre 5,56 mm OTAN n'est autre que la version courte du HK G36 E allemand, appelée justement G36 K, qui en est la partie la plus classique, la composante la plus innovatrice étant le lance-grenades de 20 mm associé à une conduite de tir sophistiquée, permettant la détection et le calcul des différentes cibles, de jour comme de nuit, qui

est développée par Contraves Brashear. (TTU Europe, 18 septembre 2003)

Israël : surblindage des « M-113 »

Pour combattre l'Intifada palestinienne, l'armée israélienne recourt, entre autres, aux M-113 A2. L'usage de ces engins à l'intérieur des villes et des camps palestiniens aux rues étroites est rendu possible par leur bonne capacité de manœuvre, supérieure à celle des chars. En outre, ils offrent une bonne protection à l'équipage et aux onze soldats transportés. Toutefois, les experts israéliens ont relevé la vulnérabilité de ces véhicules aux tirs de RPG-7 ainsi qu'à ceux des mitrailleuses de 7,62 mm, ce qui a poussé le commandement à demander aux sociétés IAI et Rafael de réfléchir aux moyens de doter le M-113 d'un blindage amélioré, sans que cela ne mette en cause sa manœuvrabilité. A l'origine, il était protégé par un blindage d'aluminium de 44 mm, alors que les modèles israéliens sont déjà munis d'une protection supplémentaire. (TTU Europe, 2 octobre 2003)

Attaque terroriste contre un avion de ligne

Pour la première fois, le 28 novembre 2002, un avion civil de transport de passagers d'une compagnie aérienne a été l'objet d'une attaque par missiles de la part d'une organisation terroriste. Cette attaque a été perpétrée contre un Boeing 757 de la compagnie charter israélienne Arkia, juste après son décollage de la piste de Mombassa au Kenya. Deux missiles sol-air à gui-

dage infrarouge de type SAM-7 *Strella* ont été tirés, mais n'ont pas touché leur but. L'avion, escorté par des chasseurs F-15 de l'armée de l'air israélienne, s'est posé sans dommage à Tel-Aviv. Cette attaque terroriste souligne l'importance de l'autoprotection, dans leur phase de décollage et d'approche, des avions de ligne contre les missiles portables légers à guidage infrarouge tirés d'épaule (MANPAD) tels que les SAM-7 ou les *Stinger*.

De 1996 à 2001, 24 avions ont été abattus par fait de terrorisme ou de rébellion armée : il s'agissait d'avions militaires. L'attaque d'avions civils telle que celle de ce 28 novembre est cependant exceptionnelle. Il faut néanmoins rappeler la destruction, dans des circonstances comparables, du Falcon qui transportait le président du Rwanda en 1994.

La diffusion de ces armements étant difficilement contrôlable, ils prolifèrent sur tous les théâtres et, bien sûr, en Afghanistan, expliquent les experts de l'état-major de l'Armée de l'air française. De plus, ils sont efficaces, faciles à mettre en œuvre et peu onéreux : sur le marché clandestin, il en coûterait de 80 à 250 000 dollars pour un *Stinger*, moins pour les modèles plus rustiques. (Association GUERRELEC : « Chronique aéronautique », *Défense nationale*, janvier 2003, pp. 156-157)

La guerre en Tchétchénie

Difficile de percevoir l'utilité du scrutin du 5 octobre 2003 en Tchétchénie, puisque la victoire de Kadyrov n'apportera pas la paix. Cet ex-partisan du Jihad demeurera un chef de clan, avec

ses milices, composées de parents et de fidèles, qui terrorisent les civils et même les fédéraux. L'élection s'inscrit dans une stratégie de «tchétchénisation» du conflit. En face, la résistance est devenue «acéphale», avec des groupes de résistance morcelés. Les «historiques» ne sont plus très nombreux et les nouveaux «commandants» sont des anonymes dont l'âge ne cesse de baisser. Leur but n'est plus l'indépendance ou l'islam, mais la vengeance. Restent quelques fidèles dispersés du président Maskhadov, des radicaux, plus ou moins rassemblés autour de Chamil Bassaev, qui reçoivent une aide extérieure des mouvements islamistes et qui font des attaques-suicides. Incapables de mener la guerre à grande échelle, ces forces, dispersées mais habiles à déjouer le quadrillage, tuent de 20 à 30 militaires et auxiliaires par semaine... Leur champ d'action est de plus en plus diffus: les principales attaques du mois d'octobre 2003 ont eu lieu en Ingouchie et au Daghestan. Cependant, le recrutement de jeunes combattants s'opère toujours sans problème, du fait des exactions des forces d'occupation. (TTU Europe, 9 octobre 2003)

Un obus de reconnaissance

L'Institut de recherche et développement de Géorgie a développé un «obus de reconnaissance» coûtant moins de 1200 dollars l'unité. D'un poids inférieur à 1 kg, il peut être tiré par des lance-mines de 81 mm et s'élève à 600 mètres, altitude où un parachute est déployé pour ralentir sa chute. Sa caméra prend quatre à cinq clichés qui permettent d'identifier des objectifs à

plus 5000 mètres et les images sont transmises avant que l'obus ne s'autodétruisse. Un premier essai concluant a été effectué et on est actuellement en train de mettre au point un lanceur à gaz comprimé. Dans la mesure où le projet serait pérennisé, il est envisagé de miniaturiser la munition pour la tirer avec un lance-mines de 60 mm, voire un lance-grenades de 40 mm. Ce système devrait transmettre des images jusqu'à 60 kilomètres de distance.

SUISSE

Changement à la «RMS» et à la SSO

Lors de l'assemblée générale de la Société suisse des officiers, le 19 août, le lt-col EMG Sylvain Curtenaz a été élu vice-président romand de la SSO. Dans la foulée, il nous a fait savoir qu'il souhaitait être libéré à la fin de l'année 2003 de sa fonction de rédacteur en second de la RMS, qu'il occupait depuis 1991. La rédaction et l'administration de la RMS tiennent à le remercier très chaleureusement pour tout le travail, l'engagement et la compétence dont il a fait profiter notre périodique militaire romand. Elles le félicitent pour la flatteuse désignation dont il a fait l'objet à la SSO. Comme vice-président romand, il lui appartiendra, entre autres, d'assurer la haute surveillance de la «bonne santé» de la RMS... (rédacteur en chef)

Chars suisses en Thaïlande

L'Armée royale thaïlandaise envisage l'acquisition de 160 chars suisses de type 68/88, plus un certain nombre de chars poseurs de ponts et de dépannage. Une partie de ces chars de combat ont été modernisés avec l'intégration d'une conduite de tir digitalisée, d'une suspension améliorée et d'un kit de défense NBC. Ces engins, baptisés 68/88, sont tous en excellentes conditions. RUAG propose de leur apporter, sur demande spécifique des Thaïlandais, d'autres améliorations, tel le montage d'un nouveau canon de 120/50 mm CTG (Compact Tank Gun) à âme lisse développé en Suisse, en remplacement du 105/51 rayé qui équipe actuellement les 68/88. Le montant du contrat est évalué à 48 millions de dollars environ. L'option suisse est plus intéressante que celle prévoyant la modernisation des chars actuellement en service dans l'Armée royale thaïlandaise. (TTU Europe, 23 octobre 2003)

Simplification de l'organisation de l'information en situation de crise

Le Conseil fédéral a approuvé le Rapport sur l'évaluation de l'information de la Confédération en situation de crise. Les bases juridiques et la conception actuelles permettent de répondre aux exigences de la communication en situation de crise. Vu le changement de nature des menaces internationales, les médias civils pourront continuer à remplir leur mission, du moins en partie, dans toutes les situations imaginables. Il n'est donc plus nécessaire de les remplacer par des structures militaires, la tâche

première de la Division Presse et Radio (DIPRA), l'état-major du Conseil fédéral DIPRA et le régiment d'information 1 seront dissous à moyen terme.

Auparavant, la Confédération devra conclure des conventions de prestations avec la SSR, afin de s'assurer que le Conseil fédéral puisse s'adresser par la radio, en tout temps et dans toutes les situations imaginables, à la population de toutes les régions du pays. Ces dernières années, les services d'information de la Confédération ont été dotés des moyens en personnel qui leur permettent de travailler de façon professionnelle, même dans des conditions difficiles.

Engagements plus fréquents de l'armée, avec davantage de personnel

Pendant les six premiers mois de 2003, l'armée a accompli 294153 jours de service dans le cadre de divers engagements, ce qui constitue un record par rapport aux 304042 jours de service accomplis sur l'ensemble de l'année 2002. Cette forte hausse est due à un accroissement des demandes émanant des autorités civiles dans le domaine de la sécurité. A part les habituels engagements subsidiaires de sûreté lors du Forum de Davos, la surveillance d'ambassades à Berne, Genève et Zurich et le soutien accru au Corps des gardes-frontière, il faut aussi mentionner le Sommet du G-8 à Evian et les Championnats du monde de ski à Saint-Moritz.

Environ 77% (230794) des jours de service accomplis en 2003 concernent les engagements subsidiaires de sûreté; le reste se répartit entre l'aide en cas de catastrophe (195 jours de service, env. 1%), les engagements d'appui (19344, 7%) et les engagements de promotion de la paix (43820, 15%).

La plus grande partie de ces jours de service ont été effectués par des troupes de milice (76%). A cela s'ajoutent les formations en cours de répétition, les écoles de recrues et les volontaires engagés pour la promotion de la paix. Avec 69494 jours de service, les militaires professionnels du Corps des gardes-fortifications et des Forces aériennes ont accompli 24% des 294153 jours de service accomplis au total.

Au cours des années 2001 et 2002, l'armée avait déjà été confrontée à une demande accrue en matière d'engagements subsidiaires de sûreté. Cette tendance s'est accentuée en 2003, notamment à la suite de la décision «USIS» du Conseil fédéral du 6 novembre 2002, qui prévoit que l'armée doit fournir davantage de prestations dans le domaine de la sécurité intérieure.

Les activités de l'armée dans le cadre de la promotion de la paix se sont étendues cette année. La compagnie de services SWISSCOY, dont l'effectif s'est accru l'automne dernier, a apporté, avec 36661 jours de service, une contribution appréciée

au maintien de la stabilité dans la province du Kosovo.

Nouvelles subordinations au sein du DDPS

Dans le but de redéfinir l'axe prioritaire de certains services du Département, le conseiller fédéral Samuel Schmid a décidé une nouvelle subordination de certains domaines de son Département. Cela concerne notamment le domaine «Défense», «Protection de la population» et la Direction de la politique de sécurité.

Les contacts avec les cantons, qui étaient jusqu'à présent confiés à la Coopération nationale de sécurité de la Direction de la politique de sécurité, relèveront dorénavant de l'Office fédéral de la protection de la population. Cela concerne les domaines «Coopération/Affaires cantonales» et «Formation en matière de politique de sécurité».

La Section de la maîtrise globale des armements et du désarmement, jusqu'à présent subordonnée au domaine «Défense» (Groupe de la promotion de la paix et de la coopération), y compris ses bureaux extérieurs de New York et de Genève, sera nouvellement subordonnée à la Direction de la politique de sécurité.

Par ailleurs, dans le cadre des efforts entrepris pour optimiser les processus au sein du Département, Samuel Schmid a ordonné de procéder à un examen de l'ensemble du système d'information et de communication du Département.